

NP

318 P NP DM302
 Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
 Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

ST-Valentin. Qc
 11 juin 2011

Mémoire à la commission BAPe

Je suis un résident de ST-Valentin.
 En mars 2011, 40 agriculteurs, en tracteur,
 sont venu protester, dans les rues de notre
 village, contre la possible implantation
 d'éoliennes sur notre territoire.

Heureusement votre décision de recommander
 au Gouvernement de ne pas accorder de
 permis d'exploitation d'énergie éolienne sur
 la base de la protection des territoires agricoles
 et de la non acceptabilité social.

A quelques pas d'ici, à St-Cyprien de
 Napierville, Energies Durables Kahnawa.ké. (KSE),
 propose d'implanter des éoliennes sur un
 territoire agricole adjacent, alors qu'Hydro-
 Québec est et sera en surplus de production
 d'électricité pour plusieurs années à venir.
 (Voir Projet La Romaine)

I

II

Vous devez décider, pour les mêmes raisons et constats du projet St-Valentin de ne pas recommander l'implantation du projet éolien St-Cyprien. (Voir votre décision du 19 août 2011)

Dans l'attente de votre réponse favorable

je demeure, bien à vous.

Michel Sr. Trahan

St-Valentin Qc.